



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 09/01/2025

Reçu en préfecture le 09/01/2025

Publié le **10 JAN 2025**

ID : 057-245700695-20241218-D2024_174_SI-AR

DECISION 2024-174

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant la nécessité de procéder à la rénovation de l'aire de jeu du Multiaccueil « Les Touchatouts » pour répondre aux objectifs réglementaires en matière de sécurité et améliorer le confort des usagers,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « rénovation de l'aire de jeu du Multiaccueil les Touchatouts à Cattenom » est conclu avec la société IMAJ, 14 Rue du Château à 55300 LACROIX SUR MEUSE, pour un montant de 24 990,00 € H.T., soit 29 988,00 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 18 décembre 2024

Le Président
Michel PAQUET

Décisions /Publication sur le site de la CCCE : le **10 JAN 2025**